

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 18 JUILLET 2016

* * * * *

Convocation du Conseil : 11 Juillet 2016

Monsieur (Conseiller Municipal)

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le Lundi 18 Juillet 2016 à 18 Heures 30, et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Le Maire : signé BRUNAUD

ORDRE DU JOUR : Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 27 Juin 2016 - Suivi des dossiers - Affaires diverses.

PRESENTS : MM. BRUNAUD, GASNET, DEVOS, CHATEAU, Mmes MARCELLIN, DROUILLARD, MM. CHANUDET, ISOLA, MM. GOUNY, REINHARDT, M. GONZALEZ

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2016

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

SUIVI DES DOSSIERS

♦ **PROJET EOLIEN** : Pour faire suite à la demande du Conseil Municipal du 27 Juin 2016, Mr le Maire accueille Thomas ROCHOUX de la Société BORALEX qui a retravaillé sur le projet en tenant compte au mieux des remarques formulées.

Il représente la version C déjà communiquée, et une variante D qui consisterait principalement à retirer l'éolienne la plus au Sud. Il explique les avantages et inconvénients de ces deux hypothèses.

Il détaille ensuite la méthodologie de la démarche, qui sous réserve des recours possibles, pourrait déboucher sur un démarrage fin 2018, la décision finale appartenant au Préfet après enquête publique et analyse de toutes les conséquences environnementales par les services de l'Etat.

Les membres du Conseil ont posé plusieurs questions sur les incidences acoustiques et la nécessité de faire des montages photos réalistes à partir des villages les plus proches. Il est souhaité de plus, à la lumière des enquêtes déjà réalisées par ailleurs, que des réunions d'information dès septembre soient organisées avant l'enquête publique et un journal de l'éolien diffusé régulièrement.

Après discussion et si le projet devait être validé par le Préfet, le Conseil Municipal s'orienterait plutôt vers la variante D qui semble être celle qui provoque le moins de nuisance.

♦ Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à l'inspection des périmètres de protection et des ouvrages de captages, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a transmis le rapport définitif qui peut être consulté au secrétariat. Comme évoqué lors de la précédente séance, il est préconisé un certain nombre de mesures concernant les clôtures des périmètres, les fossés dans la zone marécageuse et l'information des agriculteurs concernés sur le respect des prescriptions de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

Il donne lecture du courrier transmis au propriétaire d'un étang construit dans le périmètre de protection rapprochée et n'ayant fait l'objet d'aucune déclaration afin qu'il procède à sa vidange dans un délai de 12 mois, conformément aux préconisations de l'ARS.

Par ailleurs, Mr le Maire indique qu'il a rendez-vous avec la SAUR le 11 Août 2016 pour les différents travaux à réaliser sur les captages et pour effectuer également un devis sur la neutralisation.

♦ Mr le Maire fait part au Conseil Municipal du rapport de l'inspection du restaurant scolaire effectué le 21 Juin 2016 par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP). Il en ressort que le niveau de maîtrise sanitaire est satisfaisant, néanmoins il y aurait lieu de refaire la peinture du réfectoire.

♦ Mr le Maire fait le retour sur les animations du mois de Juin, notamment leur qualité et adresse ses félicitations aux organisateurs

♦ Mr le Maire indique au Conseil qu'il y aurait lieu de réfléchir aux projets d'investissements lourds qui pourraient être conduits avant la fin du mandat. A ce titre la Commission des Finances pourrait commencer à y travailler en Septembre pour évaluer globalement les coûts et établir des priorités à soumettre au Conseil Municipal. Par exemple il cite le projet d'accompagnement de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret sur la Station Sport Nature, la bibliothèque, ...

♦ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND GUERET (CAG) :**

- **REFORME TERRITORIALE :** Mr le Maire rappelle au Conseil que la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) doit se réunir en Septembre pour faire une dernière proposition des élus à Mr le Préfet. Si aucun accord n'est trouvé, c'est le projet de Mr le Préfet qui sera validé. Dans ce cadre, on peut penser au rapprochement Communauté d'Agglomération du Grand Guéret/ Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche, bien que de nombreuses communes aient donné un avis défavorable.

- **SPANC :** Mr le Maire donne le compte rendu de la commission environnement au cours de laquelle ont été rappelées les conditions d'aide de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour mettre en conformité les installations présentant des risques avérés en matière de rejet. Environ 25 personnes seraient concernées et convoquées à une réunion d'information le 05 Octobre prochain à GLENIC. Deux situations sont particulièrement sensibles (Villegondry, Le Pont « Les Couteaux ») qui devront être traitées en priorité.

- **TRANSPORTS :** La CAG réfléchit, avec l'aide d'un cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'évolution possible et souhaitable du réseau des transports sur le territoire. Il convient de prendre en compte l'évolution du périmètre et des compétences en matière de transport scolaire.

AFFAIRES DIVERSES

♦ **ECOLE** : Mr le Maire rappelle l'arrivée de Sabine MOREIGNE comme enseignante. Il convient de voir avec elle et l'ATSEM les conditions de couchage des 11 enfants inscrits à la rentrée. Un achat de matériel et/ou un aménagement intérieur seront nécessaires.

Mr le Maire indique d'un C.D sur les activités péri éducatives réalisé par Virginie est à la disposition des élus.

♦ **CONCERTS** : Mr le Maire fait part au Conseil des remerciements de l'ensemble vocal de GUERET et de la proposition de Pauline CAZIER pour un concert le 16 Septembre. Michel DEVOS prendra les contacts nécessaires.

♦ **DIVERS** : Mr le Maire informe le Conseil Municipal d'une réunion de suivi de l'opération MONALISA prévue le 30 Septembre à GUERET.

Rendez-vous le Jeudi 21 Juillet pour installer tables de camping et effectuer quelques travaux urgents.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le Lundi 05 Septembre 2016 à 20 Heures.

Le Maire,

Les Conseillers,